



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 4 juin 2024 à 18 h 30 à l'école Saint-Laurent.

PRÉSENCES :

Madame Sandy Bouvier	Parent
Madame Clara Levacher	Parent
Madame Geneviève Ste-Marie	Parent
Madame Joelle Bergeron	Enseignante
Madame Caroline Beaupré	Enseignante
Madame Annie Dufour	Personnel de soutien
Monsieur Benoit Bertholet	Directeur
Monsieur Éric Bossé	Membre du conseil municipal

ABSENCES :

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

Benoit Bertholet accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h40.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Il est proposé par Joelle Bergeron que Caroline Beaupré soit secrétaire lors de cette séance.

CÉ - 23/24 - 042

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 4 JUIN 2024

Il est proposé par Joelle Bergeron que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

CÉ - 23/24 - 043

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. PROCÈS-VERBAL DU 12 MARS 2024 ET DU 17 MAI 2024 (ADOPTIONS ET SUIVIS)

Il est proposé par Geneviève Ste-Marie et résolu :
QUE les procès-verbaux du 12 mars et du 17 mai 2024 soient adoptés tels quels.

CÉ - 23/24 - 044

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

6. POINTS DE DÉCISIONS ;

- a. Il est proposé par Annie Dufour que le plan de lutte soit reconduit tel quel avec les objectifs ciblés pour l'année scolaire 2024-2025.

CÉ - 23/24 - 045

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- b. Il est proposé par Annie Dufour de maintenir la structure actuelle du conseil d'établissement, soit 2 membres du personnel enseignant, 1 membre du personnel de soutien, 3 parents ainsi qu'un représentant de la communauté.

CÉ - 23/24 - 046

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- c. Il est proposé par Sandy Bouvier d'approuver le code de vie tel que présenté.

CÉ - 23/24 - 047

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- d. Le mandat de fixer les deux premières rencontres pour la prochaine année scolaire est donné à la direction. Il est proposé par Clara Levacher que le mardi soit la journée fixée pour les rencontres.

- e. Il est proposé par Joelle Bergeron, appuyé de Caroline Beaupré, d'adopter le rapport annuel par consultation virtuelle au mois d'août 2024 afin que le rapport se fasse une fois l'année scolaire complétée.

CÉ - 23/24 - 048

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- f. Il est proposé par Clara Levacher, d'approuver les listes de matériel ainsi que les frais chargés aux parents en ajoutant un frais de 8\$ pour un agenda scolaire aux élèves de 3^e année.

CÉ - 23/24 - 049

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- g. Le C.É. confirme qu'aucune demande de remboursement n'a été fait selon les encadrements de la régie interne et que les sommes ont été utilisées pour un souper de reconnaissance lors de la dernière réunion de l'année.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

8. DOSSIERS RÉCURRENTS ;

a. Il est proposé par Sandy Bouvier d'approuver les sorties scolaires suivantes pour l'année scolaire 2024-2025. L'ensemble des sorties suivantes se feront dans les heures de cours régulières et seront sans frais pour les parents.

- Toutes sorties près de l'école, se faisant à pied ou à vélo
- 1 sortie par groupe au musée de l'ingéniosité de Valcourt/Bibliothèque Y.-L. Bombardier
- 1 sortie culturelle supplémentaire
- 1 sortie sportive
- 1 randonnée pédestre dans une montagne du secteur

CÉ - 23/24 - 050

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Il est proposé par Éric Bossé d'autoriser une programmation de sorties scolaires qui coûtera au maximum 20\$ par élève. Les frais seront chargés seulement si les levées de fonds prévues pour des activités scolaires ne couvrent pas les frais engendrés. Cette limite de coût ne concerne pas une éventuelle activité dépassant les heures de cours (voyage, camp).

CÉ - 23/24 - 051

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. MOTS DES REPRÉSENTANTS ;

10. QUESTIONS DIVERSES

11. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Geneviève Ste-Marie que la séance soit levée à 20h31.

CÉ - 23/24 - 052

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Président(e) du conseil d'établissement

Benoit Bertholet, directeur